



Présentation de la blogueuse

publié le **24/07/2011**, vu **2481 fois**, Auteur : [Maître Ulmann](#)

Je suis inscrite au Barreau de Nantes depuis jolie lurette : 1981 ! Mais sur ce blog, je ne raconterai pas mon quotidien d'avocate, ce que font déjà nombre de mes confrères avec beaucoup de talent. Ce blog est dédié à l'Acte d'Avocat ; je m'emploierai à faire partager mon expérience pratique de cet acte, au fort potentiel économique.

Il existe de nombreux contrats formalisant des accords trouvés en droit de la famille ou en droit privé général. Au delà de la nature ou de la valeur juridique d'un accord, il est très utile aux justiciables d'avoir sous les yeux, écrits noir sur blanc, les termes de la résolution ou de la prévention de leur conflit ou litige.

Selon le contexte juridique, un accord à une valeur contraignante plus ou moins forte. Ce qui est certain, c'est qu'avant la création législative de l'Acte d'Avocat, il existait déjà différents actes pouvant sécuriser une situation juridique.

Comme il se trouve qu'en 30 années de métier, j'ai rédigé toutes sortes de ces accords, très utiles en matière familiale (ma spécialité), il m'a semblé qu'un blog dédié à l'Acte d'Avocat permettrait de faire connaître ce "machin juridique" positivement et négativement.

Je rédigerai des articles concernant les possibilités juridiques de l'Acte en lui même, et je comparerai les différences entre le régime né de la loi du 28 mars 2011 et les autres formes d'*instrumenta* que les avocats peuvent rédiger dans l'intérêt de la sécurité juridique de leurs clients.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Dominique Ulmann

ate à l'air sérieux posant dans la salle des pas perdus du Palais de Justice de Nantes !